

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 **Lieu du contrôle:** BOULEVARD CLOVIS 31, 1000 BRUXELLES, Belgique

📅 **Type de contrôle:** Contrôle Périodique (6.5)

📅 **Date du contrôle:**
17/04/2026

📅 **Prochaine visite avant le:**
17/04/2027

👤 **Agent-visiteur:**
Kamal Ben Moussa

CONCLUSION : NON CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre	
Nom	Putman SA
Adresse	Rue Henri-Joseph Genesse 30, 1070 Anderlecht, Belgique
Propriétaire, exploitant ou gestionnaire	
Nom	
Adresse	
Installateur	
Nom	
TVA	

Identification de l'installation électrique

Adresse	BOULEVARD CLOVIS 31, 1000 BRUXELLES, Belgique
Numéro de compteur	
Type de locaux	Huishoudelijke Elektriciteit
Code EAN	

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambermont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles

Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Contrôle Périodique (6.5)
Mise en oeuvre de l'installation	Après le 01/06/2023
Fondations	

Description de l'installation électrique et du raccordement

Numéro de compteur	
Code EAN	
Liaison compteur-tableau	
Tension de service	
Protection générale	
Nombre de tableaux	
Prise de terre	Piquet de Terre
Résistance de terre (Ω)	
Raccordements	NOK

Contrôles et essai

Équipements de test:

Schémas/plans	OK
Liaisons équipotentielles	OK
Test BP du DDR	OK
ΔI_n	OK
Contrôle de l'état	NOK
Résistance de terre (Ω)	
Matériel fixe	NOK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	OK

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	OK
---------------	----

Infractions

Code	Libellé	Paragraphe
Mesures et tests		
304	De waarde van de isolatieweerstand, gemeten onder de testspanningen, moet voor elke kring, waarbij de verbruikstoestellen afgekoppeld zijn, minstens gelijk zijn aan 1000 maal de waarde in V van de testspanning (minimum 0,5MΩ bij een testspanning van 500V).	L1 6.4.5.1.
Coffret(s) électrique		
235	Le matériel électrique est à refixer selon les règles de l'art.	L1:1.4.1.2.;L1:1.4.1.3
Installation		
721	Certaines prises sont endommagées et/ou pas bien fixées.	L1:1.4.2.1.

Remarques

Conclusion du contrôle

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C-2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle avant le 17/04/2027. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutés sans retard.

L'agent Visiteur



02/726.64.04
www.atlascontrole.be
TVA : BE 0732.536.476
663-INSP



Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.



Annexes